

# REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente mars, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-trois mars, en application de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame SALMON Pierrette, Maire.

Etaient présents : Mme SALMON Pierrette, M. MEUNIER Jérôme, Mme RENONCET Lydie, M. PELOUIN Christian, M. PERRIN Baptiste, M. LECUYER Vincent, M. GUENAULT Florian, M. PAHIN Philippe,

Absents excusés : Mme REYNAUD épouse BREDAS Marie (pouvoir à M. PAHIN Philippe), M. ROUGEOT Pierre, M. MARNEUR Didier (pouvoir à M. MEUNIER Jérôme), M. HAINGUERLOT Bertrand (pouvoir à Mme SALMON Pierrette),

Absents : M. GAGNARD Olivier, M. ALLAIS Michel.

Monsieur PELOUIN Christian est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire constatant le quorum atteint, déclare la séance ouverte et soumet les comptes rendus des séances du Conseil Municipal des 23 février 2022 et 23 mars 2022 à l'approbation de l'Assemblée. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

## 2022/03 - N° 12 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET GENERAL COMMUNE

Madame le Maire présente le compte administratif 2021 et donne lecture des résultats :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	-554 566.83 €	-113 599.89 €	-668 166.72 €
RECETTES	597 188.48 €	247 135.91 €	844 324.39 €
Résultat exercice au 31/12/2021	42 621.65 €	133 536.02 €	176 157.67 €
Résultat de fonctionnement reporté 2020	204 317.18 €		204 317.18 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2020		-64 087.88 €	-64 087.88 €
<b>Résultat de clôture 2021</b>	<b>246 938.83 €</b>	<b>69 448.14 €</b>	<b>316 386.97 €</b>

Madame le Maire laisse la présidence à Monsieur PELOUIN Christian et quitte la salle afin de laisser le Conseil Municipal délibérer sur l'approbation du compte administratif, lequel est conforme au compte de gestion dressé par le Comptable assignataire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du Budget Commune ainsi que le compte de gestion dressé par le Comptable assignataire.

## 2022/03 - N° 13 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente le compte administratif 2021 et donne lecture des résultats :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	-71 871.91 €	-41 839.93 €	-113 711.84 €
RECETTES	115 496.35 €	35 825.95 €	151 322.30 €
Résultat exercice au 31/12/2021	43 624.44 €	-6 013.98 €	37 610.46 €
Résultat de fonctionnement reporté 2020	164 696.66 €		164 696.66 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2020		108 199.04 €	108 199.04 €
<b>Résultat de clôture 2021</b>	<b>208 321.10 €</b>	<b>102 185.06 €</b>	<b>310 506.16 €</b>

Madame le Maire laisse la présidence à Monsieur PELOUIN Christian et quitte la salle afin de laisser le Conseil Municipal délibérer sur l'approbation du compte administratif, lequel est conforme au compte de gestion dressé par le Comptable assignataire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du Budget annexe « assainissement » ainsi que le compte de gestion dressé par le Comptable assignataire.

**2022/03 - N° 14 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE  
EAU**

Madame le Maire présente le compte administratif 2021 et donne lecture des résultats :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	-44 329.72 €	-55 485.46 €	-99 815.18 €
RECETTES	101 053.92 €	418 900.84 €	519 954.76 €
Résultat exercice au 31/12/2021	56 724.20 €	363 415.38 €	420 139.58 €
Résultat de fonctionnement reporté 2020	0.00 €		0.00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2020		-18 211.81 €	-18 211.81 €
<b>Résultat de clôture 2021</b>	<b>56 724.20 €</b>	<b>345 203.57 €</b>	<b>401 927.77 €</b>

Madame le Maire laisse la présidence à Monsieur PELOUIN Christian et quitte la salle afin de laisser le Conseil Municipal délibérer sur l'approbation du compte administratif, lequel est conforme au compte de gestion dressé par le Comptable assignataire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du Budget annexe « eau » ainsi que le compte de gestion dressé par le Comptable assignataire.

**2022/03 - N° 15 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 DU BUDGET  
COMMUNE**

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, il convient de procéder à l'affectation du résultat.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 246 938,83 € et la section d'investissement présente un résultat de clôture en excédent de 69 448,14 €.

En outre, les Restes à réaliser s'élèvent à 112 073,73 € en dépenses d'investissement et à 16 862,00 € en recettes d'investissement.

La section d'investissement présente donc un besoin de financement de 25 763,59 € mais Madame le Maire propose d'affecter au compte 1068 le montant du besoin d'investissement de 95 211,73 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2021	42 621.65 €
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	204 317.18 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A+B	<b>246 938.83 €</b>
D) SOLDE CUMULE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	69 448.14 €
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	-95 211.73 €
Excédent de financement	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+E	-25 763.59 €
DECISION D'AFFECTATION	
<b>Affectation en réserve R 1068 en investissement</b>	<b>95 211.73 €</b>
<b>Report de fonctionnement R 002</b>	<b>151 727.10 €</b>

**2022/03 - N° 16 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 DU BUDGET ANNEXE  
« ASSAINISSEMENT »**

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, il convient de procéder à l'affectation du résultat.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 208 321,10 € et la section d'investissement présente un excédent de 102 185,06 €.

La section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2021	43 624.44 €
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	164 696.66 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A+B	208 321.10 €
D) SOLDE CUMULE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	102 185.06 €
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	0.00 €
Excédent de financement	0.00 €
F) EXCEDENT DE FINANCEMENT = D+E	102 185.06 €
DECISION D'AFFECTATION	
<b>Affectation en réserve R 1068 en investissement</b>	
<b>Report de fonctionnement R 002</b>	<b>208 321.10 €</b>

## 2022/03 - N° 17 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 DU BUDGET ANNEXE

### « EAU »

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, il convient de procéder à l'affectation du résultat. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de 56 724,20 € et la section d'investissement présente un excédent de 345 203,57 €.

En outre, les Restes à réaliser s'élèvent à 106 151,99 € en dépenses d'investissement et 24 000 € en recettes d'investissement. La section d'investissement ne présente pas de besoin de financement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2021	56 724.20 €
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	0.00 €
C) RESULTAT A AFFECTER = A+B	<b>56 724.20 €</b>
D) SOLDE CUMULE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	345 203.57 €
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	
Besoin de financement	-82 151.99 €
Excédent de financement	
F) EXCEDENT DE FINANCEMENT = D+E	263 051.58 €
DECISION D'AFFECTATION	
Affectation en réserve R 1068 en investissement	
<b>Report de fonctionnement R 002</b>	<b>56 724.20 €</b>

## 2022/03 - ELECTIONS : TABLEAU DES PERMANENCES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1<sup>er</sup> Tour : dimanche 10 avril 2022

	8h – 10h45	10h45 – 13h30	13h30 – 16h15	16h15 – 19h
<b>Président</b>	Mme SALMON Pierrette	Mme RENONCET Lydie	M. PELOUIN Christian	M. MEUNIER Jérôme
<b>Assesseur</b>	M. HAINGUERLOT Bertrand	Mme BREDAS Marie	M PAHIN Philippe	M. PERRIN Baptiste
<b>Assesseur</b>	M. ROUGEOT Pierre	M. MARNEUR Didier	M. GUENAUULT Florian	M. HEUZE Christophe

	<b>8h – 10h45</b>	<b>10h45 – 13h30</b>	<b>13h30 – 16h15</b>	<b>16h15 – 19h</b>
<b>Président</b>	Mme SALMON Pierrette	Mme RENONCET Lydie	M. PELOUIN Christian	M. MEUNIER Jérôme
<b>Assesseur</b>	M HAINGUERLOT Bertrand	Mme BREDAS Marie	M. GUENAULT Florian	M PAHIN Philippe
<b>Assesseur</b>	M. ROUGEOT Pierre	M. MARNEUR Didier	Mme TODOROVIC- LE BOURHIS Virginie	M. PERRIN Baptiste
	Mme BUISSON Marine			

### **2022/03 – BRIC A BRAC DU COMITE DES FETES**

Madame la Présidente du comité des fêtes sollicite l'autorisation de la municipalité d'organiser cette année le Bric à Brac (prévu le dimanche 17 avril) autour du stade et de bénéficier de l'accès aux vestiaires. Les autres associations utilisatrices des locaux et des terrains seront informées de la décision.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la demande du comité des fêtes.

### **COURRIER**

#### **Du 01 mars 2022**

La délégation Centre-Val de Loire de la Fondation du Patrimoine propose à la commune de renouveler son adhésion pour 2022. Le Conseil municipal décide d'adhérer pour 2022.

### **INFORMATION**

Le balayage des caniveaux aura lieu vendredi 08 avril 2022.

Un nouveau système d'accès à la déchèterie de Courville-sur-Eure est mis en place à compter du 22 mars 2022 ; une nouvelle carte doit être demandée à l'adresse <https://decheteries-sirtom-courville.horanet.com>. Les modalités d'accès à la déchèterie de Saint-Aubin des Bois restent inchangées.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h15.